

DATE DE CONVOCATION
09/12/2024

DATE D’AFFICHAGE
09/12/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
20
VOTANTS
24

L’an deux mille vingt-quatre, le lundi 16 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECŒUR, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Jean-Pierre ISABEL donne pouvoir à M. Patrick DESVAGES
Mme Monique BOBLIN donne pouvoir à Mme Sophie MOBASHER
Mme Josette ALDROVANDI donne pouvoir à Mme Edith LE ROUX
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Damien de WINTER

Absentes non excusées

Mme Magali LE BLAIS
Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : Mme Sara ROUZIÈRE

Délibération n° 24.12.16/16

Objet / Ajout d’une délibération sur table

Monsieur le Maire sollicite Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux afin que ces derniers puissent avaliser l’ajout d’un point à l’ordre du jour de la présente séance.

Monsieur le Maire précise que ce point porte sur la désaffectation d’un bien communal avant signature d’un bail commercial, pour la gestion d’un pressing en centre-bourg.

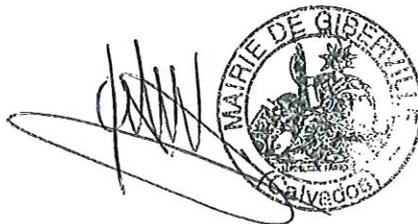
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

APPROUVE l’ajout de ce point à l’ordre du jour de la présente séance du Conseil municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Sara ROUZIÈRE

Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20241216-241216-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2024